

Près d'un Français sur deux favorable au rétablissement de la peine de mort





18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025

Chaque année, l'ONG Amnesty International publie un rapport sur l'utilisation de la peine de mort dans le monde. Et dans son plus récent rapport, l'organisation dresse un constat inquiétant : en 2024, le nombre d'exécutions dans le monde a atteint son niveau le plus haut depuis 2015. L'an dernier, au moins 1 518 exécutions ont été recensées, bien que le nombre de pays ayant procédé à des exécutions ait été le plus bas jamais enregistré (15 seulement). Amnesty International souligne cependant que le nombre d'exécutions est une estimation basse, en raison de la difficulté d'obtenir des données pour certains pays, particulièrement la Chine, la Corée du Nord et le Vietnam. Dans un communiqué, la secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard, a déclaré : « La peine de mort est une pratique atroce qui n'a pas sa place dans le monde d'aujourd'hui. Même si le secret entourant ce châtiment continue d'empêcher le recensement dans certains pays que nous pensons responsables de milliers d'exécutions, il est évident que les États qui maintiennent la peine capitale sont une minorité isolée. Seulement 15 pays ont exécuté des personnes en 2024, nombre le plus bas jamais enregistré pour la deuxième année consécutive, ce qui témoigne d'un recul progressif de ce châtiment cruel, inhumain et dégradant ».

En France, la peine de mort a été abolie le 9 octobre 1981 ; elle était alors le seul pays de la Communauté économique européenne (ancêtre de l'UE) à encore y avoir recours. Cependant, comme le montrent les données d'une étude menée par OpinionWay et Sciences Po sur lesquelles se basent notre infographie, un grand nombre de nos concitoyens sont encore favorables à la peine capitale : depuis 2012, entre 45 % et 50 % des personnes interrogées disaient être en faveur de son rétablissement. L'opinion sur le rétablissement de la peine de mort varie cependant en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'appartenance politique. Ainsi, si le soutien pour le rétablissement de la peine de mort oscille entre 30 et 40 % chez les sympathisants LREM , et entre 8 et 39 % chez les sympathisants LFI et PCF, les adhérents du RN sont à plus de 80 % favorables à son retour.





Quels pays exécutent le plus de condamnés ?

L'an dernier, <u>Amnesty International</u> a recensé au moins 1 518 exécutions dans 15 pays à travers le monde, contre 1 153 dans 16 pays en 2023, soit une augmentation de 32 %. Il s'agit du chiffre le plus élevé enregistré par Amnesty International depuis 2015, même si une diminution constante du <u>nombre d'État ayant recours à la peine capitale</u> est toutefois observée ces dernières années.

18 décembre 2025 l

Ecrit par le 18 décembre 2025

Une fois de plus, c'est en Chine qu'ont été exécutées le plus grand nombre de personnes condamnées, soit au moins un millier. Il reste cependant impossible de connaître la véritable ampleur des exécutions dans ce pays (probablement plusieurs milliers), puisque les données relatives à l'application de la peine capitale y sont toujours classées secret d'État. La situation est similaire en Corée du Nord et au Vietnam, où l'organisation estime que le recours à la peine de mort est important, mais où les informations manquent pour avancer un chiffre minimum fiable concernant les exécutions. Parmi les pays ayant le plus recours à la peine capitale, on trouve également l'Iran, avec au moins 972 exécutions recensées l'an dernier, puis l'Arabie saoudite (au moins 345) et l'Irak (au moins 63). Pour la seizième année consécutive, les États-Unis ont été le seul pays des Amériques à procéder à des exécutions (25 en 2024).





Malgré tout, si l'on regarde le nombre d'État mettant en pratique ce genre de peine, la tendance à long terme est plutôt positive. Comme le détaille notre infographie, dans les années 1990, la <u>peine de mort</u> était encore parfois appliquée dans plus de 40 pays, mais depuis 2018, pas plus de 20 pays n'ont pratiqué d'exécutions chaque année. Selon les données du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, à la fin de l'année 2024, 113 pays avaient complètement aboli la peine de mort. Et si l'on ajoute



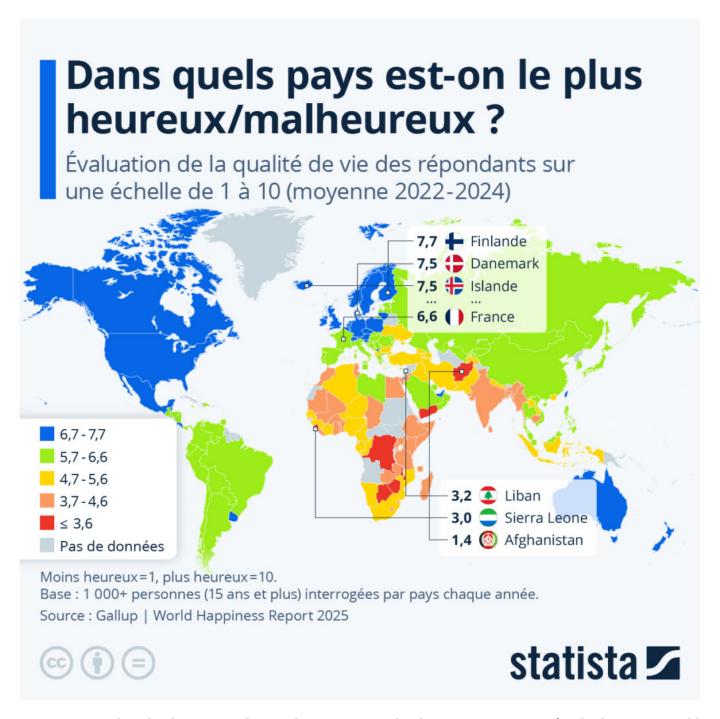
ceux qui renoncent à l'appliquer en droit ou en pratique, ce chiffre atteint même 145 pays. En outre, pour la première fois, deux tiers de tous les États membres de l'ONU ont approuvé une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies pour un moratoire sur l'application de la peine de mort.

Cependant, à rebours de cette tendance à l'échelle mondiale, la proportion de Français se disant en faveur du retour de la peine de mort (alors qu'elle a été abolie dans le pays en 1981), se situerait de nos jours de nouveau proche de 50 %, <u>selon certaines enquêtes récentes</u> à ce sujet.

De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour <u>Statista</u>

Où est-on le plus (et le moins) heureux?





Les personnes les plus heureuses du monde vivent en Finlande. C'est ce que suggère le dernier « World Happiness Report », dans le cadre duquel des scientifiques ont analysé des <u>données</u> de 156 pays. Ces chiffres ont permis de calculer un indice qui prend en compte des critères tels que l'<u>espérance de vie</u>, le niveau de liberté, les revenus, la corruption, l'éducation et le degré de <u>protection sociale</u>. Selon cet indice, la Finlande occupe la première place du classement, avec un score de 7,7/10 (moyenne de



2022-2024).

Elle est suivie par deux autres pays nordiques, le Danemark et l'Islande, qui ont tous deux obtenu un score de 7,5. Le top 10 du classement du bonheur est dominé par l'Europe du Nord, mais, avec un score de 7,3, le Costa Rica arrive a égalité avec la Suède, les Pays-Bas et la Norvège. Les Français semblent globalement moins heureux que les populations de ces pays, puisque l'Hexagone obtient un score de 6,6.

Le Malawi, le Liban, le Sierra Leone et l'Afghanistan arrivent quant à eux en bas du classement, avec des scores compris entre 1,4 et 3,3.

De Valentine Fourreau pour Statista

Quels pays d'Europe comptent le plus grand nombre d'utilisateurs d'applications de rencontre ?



Où les applications de rencontre sont-elles populaires ?

Nombre d'utilisateurs d'applications de rencontre dans une sélection de pays d'Europe en 2024







Célébration de l'amour ou fête commerciale ? Demain aura lieu la Saint Valentin. Autour du monde, certains offriront des fleurs ou des chocolats à leur âme sœur. D'autres choisiront sans doute de ne pas prendre part à cette fête kitchissime, décriée comme trop commerciale. Mais qu'en est-il des célibataires ? Peut-être profiteront ils de cette journée pour tenter de trouver l'être aimé.

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025

Comme le montre notre infographie, basée sur des données compilées par Statista pour ses Market Insights, la France fait partie des pays européens comptant le plus d'inscrits sur des applications de rencontre. En 2024, la France comptait environ 7,2 millions d'utilisateurs d'applications de rencontre (pour une population d'un peu plus de 68 millions), soit un peu moins que l'Allemagne, qui en comptait 7,5 millions (sur une population de 85 millions). L'Espagne, fortement moins peuplée que la France (moins de 49 millions en 2024) comptait quant à elle 6,3 millions de cœurs à prendre à la recherche de l'amour sur les applications de rencontre.

D'après certaines données, les applications de rencontre seraient aujourd'hui la méthode de rencontre la plus commune en France : 20 % des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête l'an dernier déclaraient y avoir rencontré leur partenaire. Pour ce qui est des applications préférées des Français, les utilisateurs interrogés par Statista en 2024 étaient 39 % à citer Badoo, 38 % Tinder, 26 % Meetic, et 24 % adopte (anciennement AdopteUnMec).



Quels sont les pires "red flags" sur les apps de rencontre ?

Sélection de "red flags" sur les applications de rencontre en 2024 selon les Français de 18 à 34 ans, en %

Quels sont les pires « red flags » sur les apps de rencontre ?

Par ailleurs, comme le montre une <u>enquête</u> menée l'an dernier par YouGov pour l'application de rencontre Fruitz, nombreux sont les comportements que nos concitoyens considèrent comme rédhibitoires lorsqu'il s'agit de trouver un partenaire en ligne.

Des 1 000 jeunes adultes (de 18 à 34 ans) interrogés, près de la moitié (49 %) disaient ainsi considérer



18 décembre 2025 |



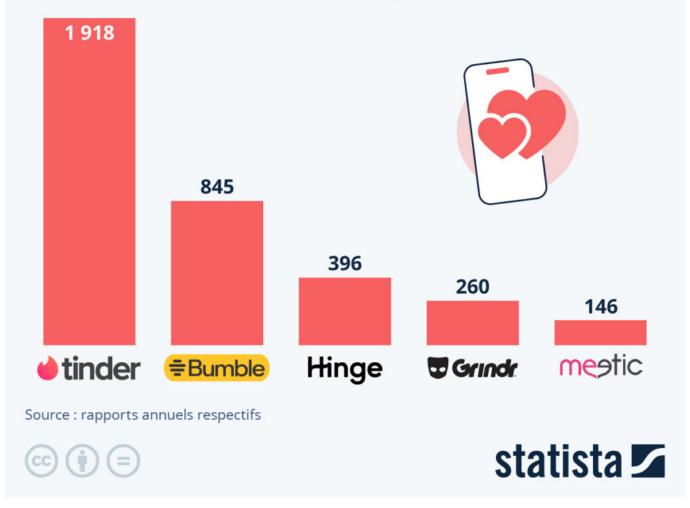
Ecrit par le 18 décembre 2025

les photos visiblement anciennes et la vulgarité dans la biographie comme des « red flags » – comprendre, des drapeaux rouges alertant d'une probable incompatibilité. En matière de photos, 46 % des répondants se disaient contre les photos avec des filtres, et 29 % disaient ne pas aimer les photos de groupes d'amis dont les visages sont cachés par des emojis ; 20 % mentionnaient comme repoussoir les photos à côté ou dans une voiture, et 19 % les photos à la salle de sport. La tenue vestimentaire jouait elle aussi un rôle important, puisque 43 % citaient comme red flag les photos sur lesquelles la personne est à moitié nue/torse nu, 25 % les photos en pyjama ou en tenue ostentatoire avec marques ou logos apparents, et 19 % les photos en jogging, tenue de sport ou maillot de foot. Enfin, certains comportements étaient aussi considérés par beaucoup comme rédhibitoires : 42 % citaient les photos en train de fumer, 30 % les photos en soirée, et 26 % les photos montrant la personne en train de consommer de l'alcool.



Le business des applications de rencontre

Revenus générés par une sélection d'applications de rencontre dans le monde en 2023, en millions de dollars US



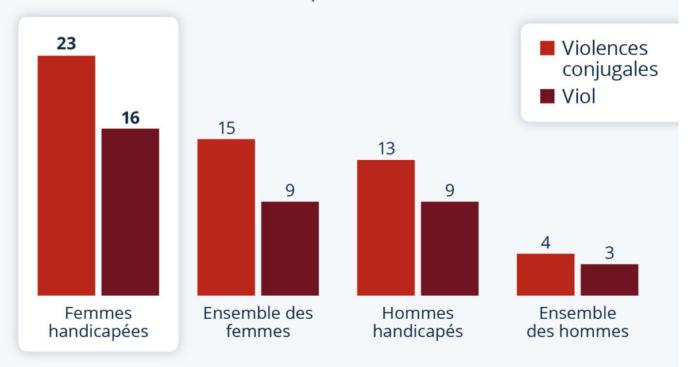
De Valentine Fourreau pour Statista



Les femmes en situation de handicap sont surexposées aux violences

Les femmes handicapées sont surexposées aux violences

Proportion de victimes de violences conjugales et de viol selon le sexe et le handicap en France en 2022 (en %)



Base : 4 003 personnes interrogées en 2022, dont 2 002 personnes en situation de handicap et 2 001 répondants représentatifs de la population française dans son ensemble.

Source: IFOP







18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025

En France, selon les chiffres les plus récents de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), 6,8 millions (13 %) de personnes de 15 ans ou plus vivant à leur domicile déclaraient en 2021 « avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive » et 3,4 millions (6 %) disaient « être fortement restreintes dans des activités habituelles, en raison d'un problème de santé ». S'y ajoutent plus de 140 000 personnes de 16 ans ou plus hébergées en établissement spécialisé dans la prise en charge du handicap. En outre, 15 % des personnes reconnues handicapées le sont de naissance ou avant leur 16 ans, ce qui signifie que 85 % des handicaps surviennent au cours de la vie.

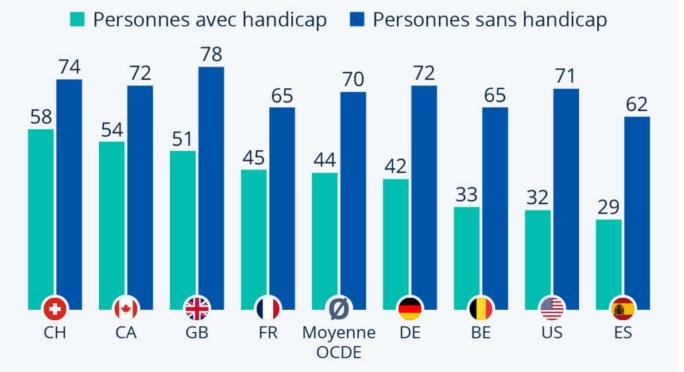
Si les personnes en situation de handicap font face à des <u>difficultés d'accès à l'emploi</u> ou aux infrastructures publiques, une étude récente réalisée par l'<u>Ifop</u> permet également de lever le voile sur un phénomène particulièrement alarmant : la surexposition des personnes handicapées, en particulier les femmes, aux violences physiques et sexuelles.

D'après cette étude, qui a interrogé environ 4 000 adultes en France en 2022 (dont la moitié en situation de handicap), près d'une femme handicapée sur quatre indique ainsi avoir subi des <u>violences conjugales</u> (23 %). Ce chiffre est nettement supérieur à celui mesuré auprès de l'ensemble des femmes (15 %) et auprès des hommes handicapés (13 %), ces derniers étant significativement plus touchés que l'ensemble des hommes (4 %). En ce qui concerne les violences sexuelles, près d'une femme handicapée sur cinq indique avoir déjà été violée (16 %), soit une proportion substantiellement plus élevée que celle mesurée chez l'ensemble des femmes (9 %), les hommes handicapés (9 %) et l'ensemble des hommes (3 %). Les résultats de cette enquête montrent que les femmes en situation de handicap doivent faire face à des difficultés cumulatives et que la vulnérabilité physique et psychologique pousse très souvent les agresseurs à passer à l'acte.





Comparaison du taux d'emploi des personnes en situation de handicap avec celui des personnes sans handicap, en %*



^{*} Les données couvrent la population âgée de 15 à 69 ans. 2019 ou dernière année disponible. Source: OCDE











L'accès à l'emploi reste restreint pour les personnes handicapées

Dans son dernier rapport intitulé « Handicap, inclusion et travail » paru en 2022, l'OCDE observe que « si les taux d'emploi des personnes handicapées se sont améliorés au cours de la dernière décennie, le fossé entre les personnes en situation de handicap et celles sans handicap face à l'emploi reste important ». En 2019 (données les plus récentes disponibles), dans un ensemble de 32 pays de l'OCDE, moins d'une





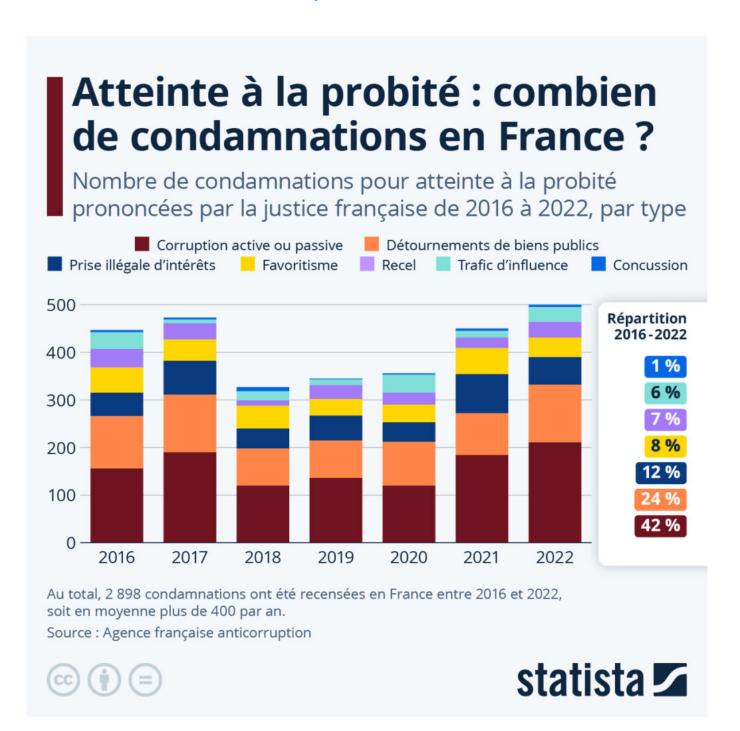
personne handicapée sur deux avait accès à l'emploi (44 %), un chiffre qui était plus de 25 points de pourcentage inférieurs à celui des personnes sans limitations fonctionnelles. Comme le montre notre graphique, la Suisse et le Canada font partie des pays les mieux lotis en matière d'inclusion professionnelle des personnes handicapées, avec des taux d'emploi compris entre 54 % et 58 % pour ces dernières, et un écart avec les personnes sans handicap qui était inférieur à 20 points.

Comme l'explique l'OCDE, « le déficit d'emploi persiste car les personnes handicapées sont confrontées à un déficit substantiel et durable de compétences : sans les compétences requises et la possibilité d'améliorer ces compétences sur un marché du travail en constante évolution, les personnes handicapées ne sont pas sur un pied d'égalité pour pourvoir un poste vacant ou conserver un emploi. Les faibles taux d'emploi sont également responsables de taux élevés de pauvreté chez les personnes handicapées ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Atteinte à la probité et corruption : combien de condamnations en France ?





Selon l'<u>indice de perception de la corruption</u> publié par Transparency International, la France occupe actuellement la vingtième place du classement des pays les moins corrompus au monde (sur 180 étudiés), avec un score qui n'a presque pas progressé ces dix dernières années. Dans son dernier <u>rapport annuel</u> <u>d'activité</u>, l'Agence française anticorruption souligne que « différentes enquêtes statistiques récentes montrent que le phénomène d'atteinte à la probité demeure prégnant en France et suscite une forte

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025

réprobation ». En 2023, d'après le <u>baromètre européen sur la corruption</u>, 69 % des Français considéraient que la corruption était un phénomène répandu en France, et 58 % estimaient que la plupart des <u>hommes et femmes politiques</u> étaient corrompus. Un sentiment qui était partagé dans l'ensemble des milieux sociaux.

Selon les chiffres les plus récents de l'Agence française anticorruption, en 2022, 502 infractions relevant du champ des atteintes à la probité ont débouché sur la condamnation de personnes physiques en France, contre 451 en 2021. Comme le montre notre infographie, il s'agit du nombre le plus élevé enregistré au cours de la période étudiée (2016-2022), durant laquelle un peu plus de 400 condamnations ont été prononcées pour ce type d'infractions en moyenne chaque année. La plupart des condamnations ont concerné des affaires de corruption, active ou passive (42 %), de détournements de biens publics par dépositaire (24 %) et de prise illégale d'intérêts (12 %). Ensemble, ces trois types d'infractions ont représenté près de 80 % des près de 3 000 condamnations tombées en France pour atteinte à la probité entre 2016 et 2022.



Le visage de la corruption

Répartition des affaires de corruption recensées en France au 5 décembre 2024, selon le secteur et le type d'infraction*

Secteur d'activité et profession Type d'infraction Mairie, maire, adjoint et conseiller Détournement de fonds publics 39 % Prise illégale d'intérêts, conflits Entreprise et dirigeant d'intérêt et ingérence 20 % Escroquerie et fraude Personne privée 9 % 17 % Employé de collectivité Faux et usage de faux territoriale, fonction publique 17 % 9 % Fonctionnaire Abus de biens sociaux 8 % 13 % * Sélection des cinq secteurs et types d'infraction les plus fréquents parmi 1 335 affaires

* Sélection des cinq secteurs et types d'infraction les plus fréquents parmi 1 335 affaires recensées, la plupart postérieures à 2010 pour des raisons de disponibilité des informations. Certaines affaires concernent plusieurs infractions et professions.

Source: Transparency International









Le visage de la corruption en France

Si la corruption affecte le plus fortement les pays pauvres et instables politiquement, l'ONG a pointé du doigt ces dernières années la <u>stagnation de plusieurs pays occidentaux</u> dans les progrès réalisés contre ces pratiques illégales. La France en fait notamment partie, avec un score dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International qui fait du surplace depuis plus de dix ans. Mais quel est le



visage de la corruption dans l'Hexagone?

Sur les plus de 1 300 affaires de corruption recensées en France par l'ONG en date de décembre 2024, on remarque que ces activités illicites semblent particulièrement répandues dans le milieu politique, et en particulier à l'échelon municipal (maires, adjoints et conseillers), qui concentre à lui seul 39 % des affaires. En seconde position, on trouve les entreprises et leurs dirigeants, représentés dans 21 % des affaires étudiées, suivis par les employés de la fonction publique (17 % en combinant la fonction publique d'État et territoriale). Quant aux types d'infraction les plus fréquentes, c'est le détournement de fonds publics qui arrive en tête, puisqu'il concerne 27 % des cas recensés par Transparency International. Suivent ensuite les conflits d'intérêt et l'ingérence (20 %), l'escroquerie et la fraude (17 %), ainsi que le faux et usage de faux (17 %).

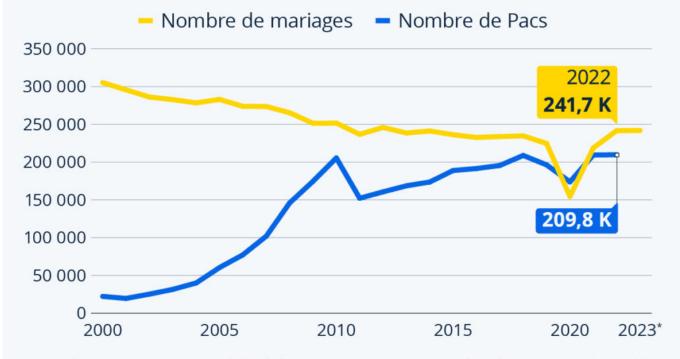
De Tristan Gaudiaut pour Statista

Il y a aujourd'hui presque autant de Pacs que de mariages



Il y a aujourd'hui presque autant de Pacs que de mariages

Évolution du nombre de mariages et de Pactes civils de solidarité (Pacs) conclus en France entre 2000 et 2023



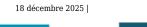
^{*} Données 2023 provisoires arrêtées à fin 2023 pour les mariages ; données 2023 non disponibles pour les Pacs. Le Pacs a été instauré en 1999.

Source: Insee





Le pacte civil de solidarité (Pacs) a vingt-cinq ans cette année. Instauré sous le gouvernement Jospin en novembre 1999, afin, entre autres, de protéger les couples de même sexe, il a progressivement été plébiscité par les couples hétérosexuels, si bien qu'aujourd'hui, on compte presque autant de Pacs conclus chaque année que de mariages. Comme le met en avant notre infographie, basée sur le dernier bilan démographique de l'Insee, ceci est lié au fait que l'institution du mariage tend à s'éroder en France,





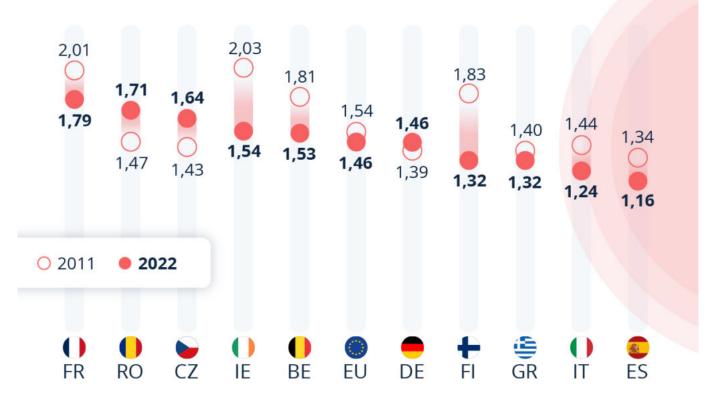
tandis que le Pacs connaît lui une montée en puissance.

En 2022 comme en 2023, autour de 242 000 mariages ont été prononcés en France. Un chiffre en baisse par rapport à la moyenne qui était mesurée au début du XXIe siècle - 266 000 unions par an entre 2002 et 2012 - et très loin des plus de 300 000 mariages célébrés au passage à l'an 2000. À l'inverse, au cours des vingt dernières années, le nombre de Pacs conclus chaque année a été multiplié par huit, passant d'environ 25 000 en 2002, à près de 210 000 en 2022. Depuis sa création, le nombre de Pacs a dépassé une fois celui des mariages : en 2020, une année qui était peu propice aux festivités nuptiales.



Comment la fécondité évolue-t-elle en Europe ?

Nombre moyen d'enfants par femme dans une sélection de pays de l'Union européenne en 2011 et en 2022



Source: Eurostat





Cliquer sur l'image pour l'agrandir.

Comment la fécondité évolue-t-elle en Europe ?

En 2022, dernière année pour lesquelles les données d'<u>Eurostat</u> sont disponibles, le nombre moyen d'enfants par femmes dans l'Union européenne (UE) était de 1,46. Un chiffre en légère baisse par rapport au début de la décennie précédente (1,54 en 2011) et qui est insuffisant pour que la population



18 décembre 2025 |



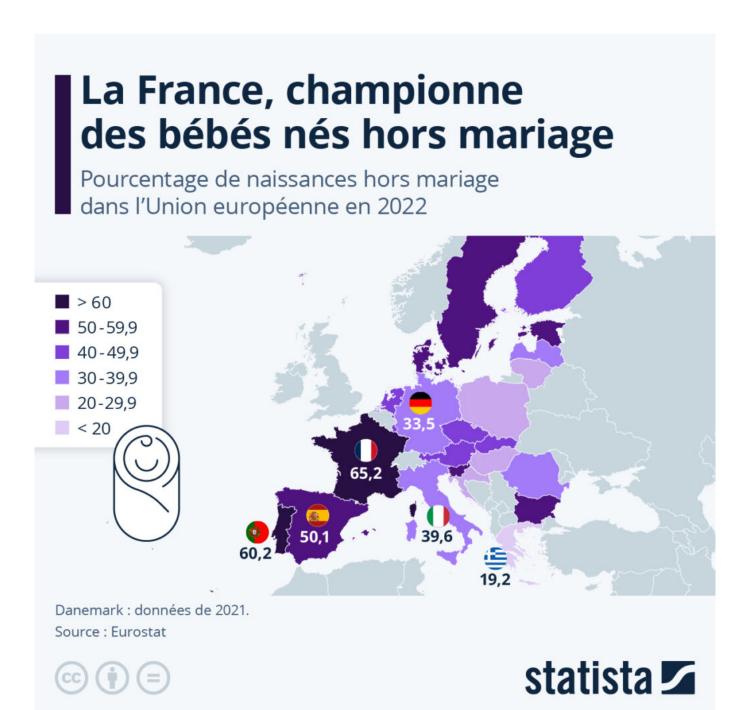
Ecrit par le 18 décembre 2025

européenne se renouvelle d'elle-même, hors apport migratoire. En effet, le seuil de renouvellement des générations est estimé à 2,05 enfants par femme – un taux dont les Européens sont aujourd'hui loin. Dans quels pays de l'UE les taux de fécondité sont les plus élevés, et comment ont-il évolué au cours de la décennie écoulée ?

Comme le met en avant notre infographie, les tendances sont très variables selon les pays. De 2011 à 2022, certains pays, comme la Roumanie, la Tchéquie et l'Allemagne, ont ainsi vu leur taux de fécondité augmenter (de 5 à 15 %), tandis que dans d'autres pays, comme la France, l'Italie, l'Irlande et la Finlande, il a diminué (de 10 à 30 %). Ainsi, si les <u>Françaises</u> avaient toujours le taux de fécondité le plus élevé de l'UE en 2022 (1,79 enfant par femme), elles pourraient prochainement être dépassées par les Roumaines (1,71). Les taux de fécondité les plus bas de l'UE sont mesurés en Italie (1,25 en 2022), en Espagne (1,19) et à Malte (1,13).

Selon le démographe Gilles Pinson, interviewé par <u>Le Monde</u>, les différences entre les pays d'<u>Europe</u> du Sud et du Nord s'expliquent en partie par le niveau des politiques d'emploi favorables à la famille, ces dernières étant nettement moins développées dans les pays d'Europe du Sud. Quant aux pays de l'Est, après avoir vu leurs taux de fécondité chuter dans les années ayant suivi la dislocation de l'URSS, ils connaissent une augmentation de cet indicateur démographique depuis les années 2000.





Cliquer sur l'image pour l'agrandir.

La France, championne des bébés nés hors mariage

En 2022, la France était le pays de l'Union européenne avec le plus haut taux de fécondité : le nombre moyen d'enfants par femme y était alors de 1,79, soit bien au dessus de la moyenne de l'UE, qui se situait à 1,46. Et, comme le montrent des données d'Eurostat, les Français sont également les plus nombreux de





l'UE à avoir des enfants hors mariage. En 2022, un peu plus de 65 % des bébés nés en France avaient des parents non-mariés, les enfants nés de parents mariés étaient ainsi très largement minoritaires. La diffusion du Pacs (Pacte civil de solidarité) et des unions libres, au détriment du mariage, ainsi que le recul de l'âge au mariage ont rendu les naissances hors mariage majoritaires dès 2006.

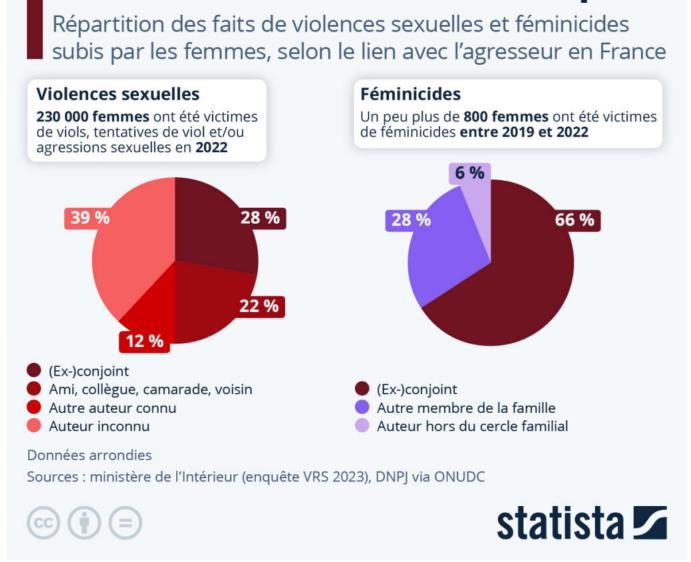
Cependant, la France n'était pas le seul pays de l'Union européenne dans lequel une majorité d'enfants naissent hors mariage. Ils étaient un peu plus de 60 % au Portugal, et plus de la moitié en Espagne, au Danemark, en Estonie, en Slovénie, en Suède et en Bulgarie. À l'inverse, les mœurs de certains de nos voisins européens semblent plus traditionnelles : en Grèce, où le taux le plus bas de naissances hors mariage est observé, il était d'un peu plus de 19 %, ce qui veut dire qu'environ 80 % des enfants nés dans le pays en 2022 avaient des parents mariés. Chez nos voisins allemands, seulement un tiers des naissances environ avaient lieu hors mariage.

De Tristan Gaudiaut et Valentine Fourreau pour Statista

L'ampleur de la violence faite aux femmes dans le cercle conjugal



L'ampleur de la violence faite aux femmes au sein du couple



Dans son dernier <u>rapport annuel</u>, l'Observatoire national des violences faites aux femmes estime que plus de 370 000 femmes ont été victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques ou verbales de la part de leur conjoint ou ex-conjoint en 2022 en France. La violence au sein du couple est caractérisée par la répétition des épisodes violents : sept victimes sur dix (70 %) ont déclaré avoir subi plusieurs fois ce type de violences. Cependant, pour diverses raisons, il reste difficile pour les victimes de



pousser la porte d'un commissariat afin d'accéder à la justice. En effet, seule une femme sur sept (16 %) victime de violences conjugales a déclaré avoir déjà déposé plainte.

Les femmes sont les premières victimes des violences conjugales : elles représentent environ trois quarts des victimes de violences au sein du couple, contre 58 % pour l'ensemble des victimes de violences dans le pays. Comme le montre notre infographie, basée sur plusieurs sources (enquête VRS 2023, DNPJ), sur les 230 000 femmes victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles en 2022, la plupart (62 %) connaissaient leur agresseur. Dans 28 % des cas, ces violences ont été commises par un conjoint ou ex-conjoint, et dans 22 % des cas, par un ami, collègue, camarade ou voisin. En ce qui concerne les féminicides recensés en France entre 2019 et 2022, soit un peu plus de 800 homicides volontaires, les deux tiers (66 %) ont été perpétrés par un (ex-)conjoint.

Féminicides conjugaux : une centaine de femmes tuées chaque année en France

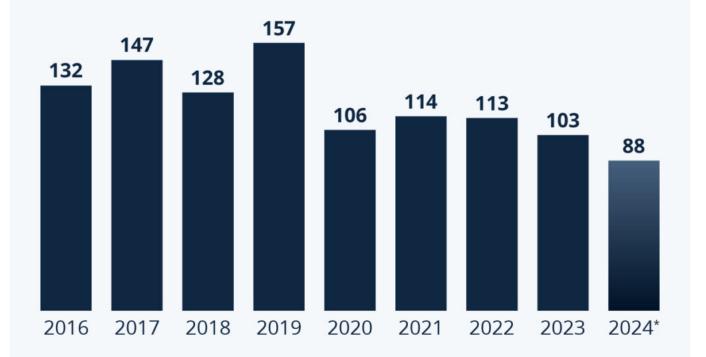
En 2022, l'Observatoire national des violences faites aux femmes estimait le nombre de femmes victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques de la part de leur conjoint ou ex-conjoint à plus de 370 000 par an en France ; sept femmes victimes sur dix déclaraient également être victimes de faits répétés. De plus, si plus des trois quarts des victimes d'homicides en France sont des hommes (77 %), le plus souvent en dehors du cadre familial (93 %), les femmes représentent à l'inverse 65 % des victimes dans le cadre familial, et même 73 % dans le cadre conjugal, selon les chiffres de 2023 publiés par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI).

D'après les données du collectif <u>Féminicides par compagnon ou ex</u>, sur lesquelles se basent notre infographie, une centaine de femmes sont tuées chaque année par leur compagnon ou ex-compagnon en France. Le collectif, qui recense depuis 2016 les femmes victimes de ces crimes conjugaux en France métropolitaine et dans les DROM-COM, a ainsi décompté 103 femmes victimes de <u>féminicides</u> conjugaux l'an dernier, et chiffre s'élève pour le moment à 88 en 2024 (en date du 7 novembre). Entre 2016 et 2023, 125 victimes ont été dénombrées en moyenne chaque année.



Féminicides conjugaux : une centaine de victimes par an

Nombre de féminicides commis par un compagnon ou ex-compagnon en France, par année



^{*} en date du 7 novembre.

Source: Collectif Féminicides par compagnon ou ex









Plus de 50 000 femmes ont été tuées par un proche en 2023 dans le monde

Selon un <u>nouveau rapport</u> publié par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), plus de 50 000 femmes et jeunes filles auraient été tuées par des (ex-)conjoints ou des membres de leur famille dans le monde en 2023. En moyenne, cela équivaut à 140 victimes chaque jour. Si les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à être tués dans des <u>homicides dans le monde</u> (80 % des



18 décembre 2025 l

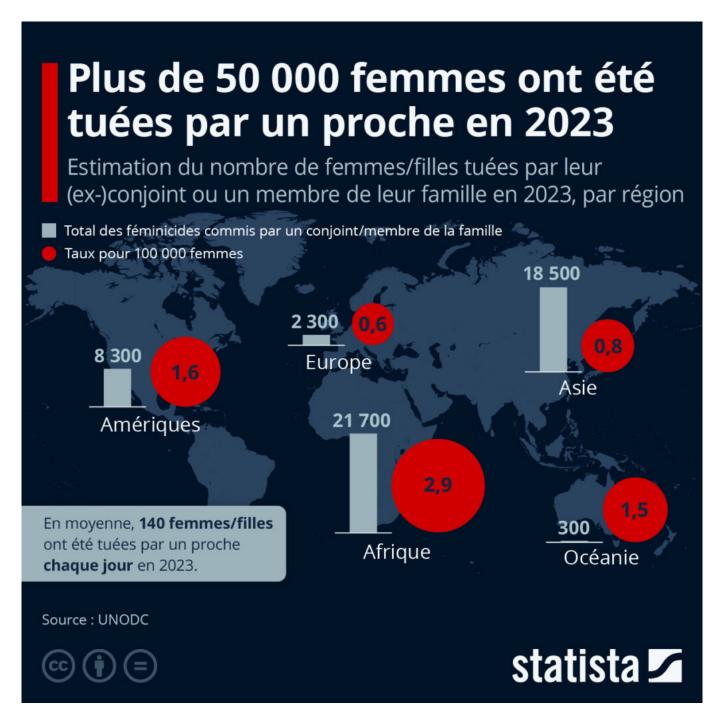


Ecrit par le 18 décembre 2025

victimes d'homicides étaient des hommes en 2023, la plupart tués par des inconnus), les femmes sont surreprésentées dans les violences familiales, puisque près de 60 % de toutes les femmes tuées volontairement en 2023 ont été victimes d'un homicide commis par un (ex-)conjoint ou un membre de leur famille.

Comme le montre notre carte, basée sur les estimations des Nations unies, les féminicides se produisent dans toutes les régions du globe. En 2023, l'Afrique était la région qui comptait le plus grand nombre de fémicides commis par un conjoint ou membre de la famille, soit 21 700 cas. Les femmes africaines sont également les plus exposées au risque de fémicide, avec 2,9 femmes tuées par un proche pour 100 000 femmes. En chiffres absolus, l'Asie arrive en deuxième position avec 18 500 victimes cette année-là, tandis que les Amériques présentent le deuxième taux de féminicides le plus élevé (1,6 pour 100 000 femmes). Les chercheurs de l'ONU soulignent toutefois que ces chiffres correspondent à des estimations et que la disponibilité des données, c'est-à-dire le nombre de pays communiquant des chiffres sur les féminicides conjugaux et familiaux, a diminué de moitié entre 2020 et 2023.





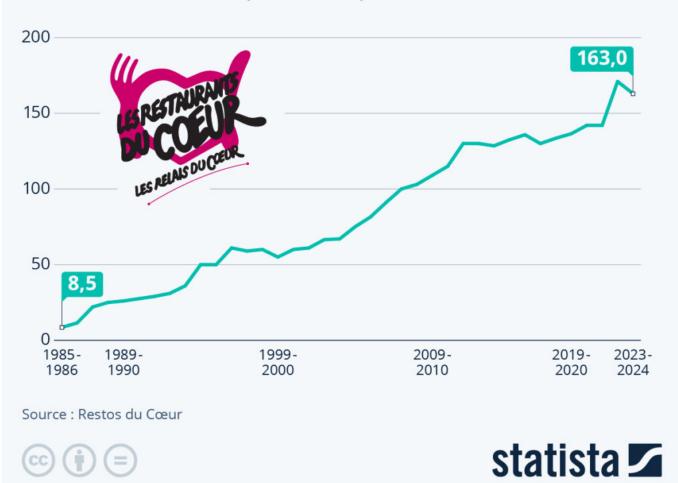
De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour <u>Statista</u>



Les Restos du Cœur distribuent toujours plus de repas

Les Restos du Cœur distribuent toujours plus de repas

Nombre de repas servis par les Restos du Cœur en France entre 1985 et 2024 (en millions)







Les Restos du Cœur viennent de lancer leur 40e campagne de distribution alimentaire. L'association, créée par Coluche en 1985, a failli mettre la clé sous la porte l'année dernière suite déjà des difficultés financières liées à l'inflation ainsi qu'à un afflux historique de bénéficiaires. En septembre 2023, le patron des Restos du Cœur avait annoncé que l'association avait besoin de 35 millions d'euros pour boucler l'année à l'équilibre, et cet appel à la solidarité avait déclenché une avalanche de dons (les joueurs de l'équipe de France de football avaient par exemple reversé leur cachet pour un match).

Comme le montre notre infographie, basée sur les <u>données</u> de l'association, le nombre de repas distribués gratuitement par les équipes des Restos n'a cessé d'augmenter depuis leur création en 1985. Cette première année, 8,5 millions de repas avaient en effet été distribués. Mais en 2022-2023, ce chiffre avait grimpé à 171 millions, soit une multiplication par 20, avant de redescendre légèrement l'an dernier – en raison de l'incapacité de l'association à répondre à la demande. En raison de leurs sévères difficultés, les Restos du Cœur avaient dû revoir à la baisse leurs critères d'éligibilité à l'aide alimentaire et refuser plus de 110 000 inscriptions ; ils avaient malgré tout accueilli plus de 1,3 millions de personnes. Interviewé par France24 mardi, le porte-parole de l'association, Yves Mérillon, a évoqué une statistique inquiétante : l'année dernière, 10 % des personnes aidées par les Restos du Cœur étaient des enfants de moins de trois ans. Ils étaient ainsi 128 000 à dépendre de l'aide alimentaire de l'association.

De Valentine Fourreau pour Statista

McCormick a accueilli une cinquantaine d'enfants pour les goûters du cœur Vahiné

Plus d'un enfant sur cinq ne mange pas trois repas par jour en France



Les privations matérielles et sociales des jeunes générations

Part des enfants et adolescents interrogés en France ayant déclaré se trouver dans les situations suivantes



Base : plus de 20 000 enfants et adolescents (6-18 ans) interrogés en France entre octobre 2023 et mars 2024.

Source: UNICEF - Consultation nationale des 6-18 ans 2024









Selon une <u>étude</u> de l'UNICEF, dont les résultats ont été publiés mardi 19 novembre, à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, un nombre significatif d'enfants et d'adolescents éprouvent des privations matérielles et sociales en France. Plus de 20 000 enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans ont participé à cette consultation nationale menée entre octobre 2023 et mars 2024. D'après les résultats, plus d'un enfant sur cinq (23 %) ne mange pas trois repas par jour en France et 16 % ont



déclaré éprouver des privations matérielles. De plus, plus d'un sur quatre (26 %) a rapporté des difficultés d'accès à la connaissance et 16 % des difficultés d'accès aux soins dentaires.

Par ailleurs, l'enquête met en évidence des chiffres alarmants concernant le déficit de protection et le rejet social. En effet, 30 % des enfants et adolescents interrogés ont déclaré avoir été blessés physiquement, frappés ou avoir subi des attouchements non désirés par d'autres enfants, et 13 % par des adultes. Elle révèle également que les enfants qui vivent dans des familles monoparentales ou dans des quartiers défavorisés sont beaucoup plus susceptibles de subir un cumul de privations. « Ces privations, souvent cumulatives, engendrent un sentiment d'exclusion profond chez ces enfants et adolescents, qui se sentent contraints par un écart par rapport à la norme, sans nécessairement être plongés dans une détresse absolue », relève l'UNICEF.

De Tristan Gaudiaut pour Statista